

Demande de crédit de CHF 65'000.00 pour l'adduction d'eau au Chemin du Brit

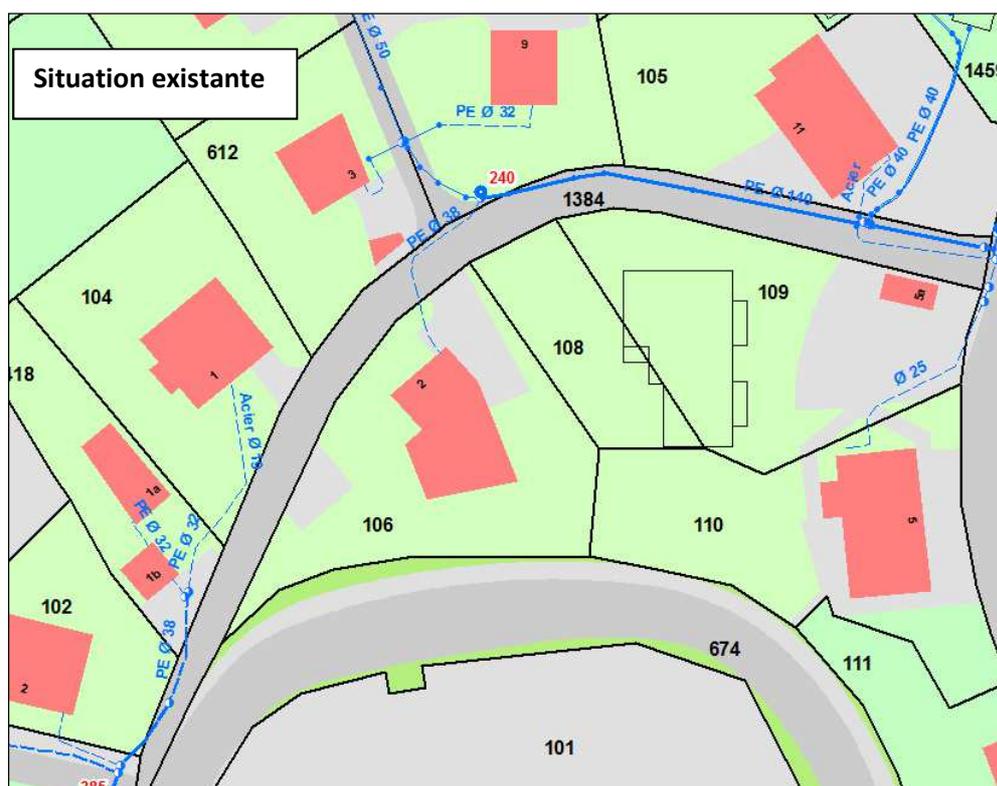
Introduction

A l'occasion de l'extension du chauffage à distance (CAD) au Chemin du Brit, le Conseil Communal souhaite profiter de ces travaux pour y réaliser un tronçon d'adduction d'eau potable et ainsi constituer un bouclage important pour l'intra-muros.

Descriptif des travaux

Dans le cadre de l'extension du chauffage à distance, le CAD sera implanté sous le Chemin du Brit dans sa partie supérieure afin de desservir le bâtiment existant sur la parcelle 110 ainsi que l'immeuble en cours de construction sur les parcelles 108 et 109.

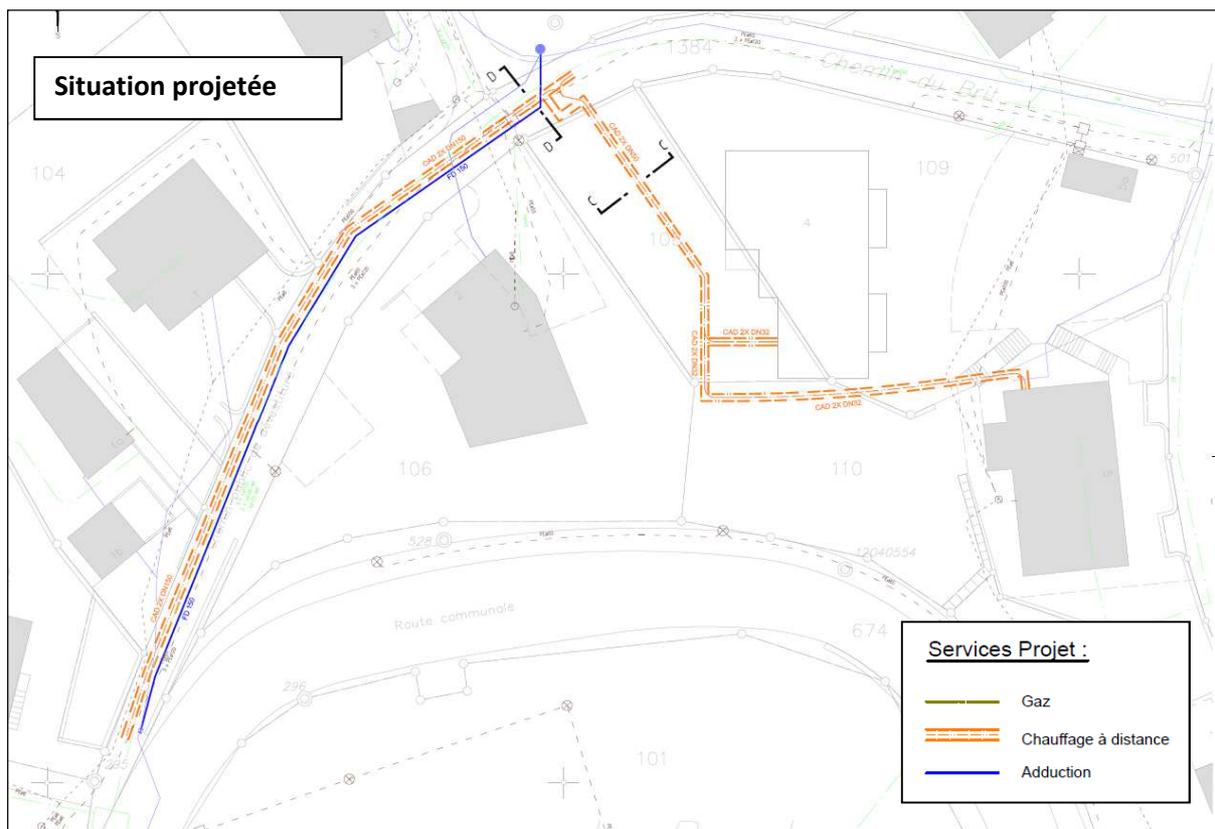
La nouvelle conduite d'adduction d'eau potable suivra le même chemin, en parallèle du CAD, jusqu'à la hauteur la borne hydrante 240.



Ce plan présentant la situation actuelle met en évidence l'absence d'une conduite d'adduction principale traversant l'ensemble du secteur concerné.

De plus, la conduite assurant la liaison entre l'intra-muros et le secteur des Chavannes est vieillissante et son tracé (hors carte) passant sous plusieurs immeubles, enjambant la falaise et traversant des jardins privés, est loin d'être idéal. Une solution alternative permettant d'alimenter correctement l'intra-muros en cas de travaux de réparation sur cette conduite devait être trouvée. La nouvelle conduite projetée au chemin du Brit répond à cette problématique.

La nouvelle conduite permettra d'effectuer un bouclage qui améliorera la sécurité tant du point de vue de l'approvisionnement en eau potable que de la défense incendie.



La nouvelle conduite d'adduction sera en fonte ductile, diamètre de 150 mm, pour une longueur d'environ 80 mètres.

Coût total estimé pour cette opération : CHF 65'000.00 TTC.

Ce coût tient compte de l'opportunité d'effectuer ces travaux en parallèle du CAD et des synergies ainsi créées. Ces mêmes travaux, entrepris pour eux-mêmes, coûteraient bien évidemment, plus cher.

Demande de crédit

Le crédit de CHF 65'000.00, prévu au poste 700.501.22 du budget des investissements 2018, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 65'000.00	CHF	2'600.00
Intérêts	2 % de CHF 65'000.00	CHF	1'300.00
Charge financière annuelle		CHF	3'900.00

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 65'000.00 pour l'adduction d'eau au Chemin du Brit.

Février 2018

Le Conseil communal